

partie des renseignements qu'on réclamait depuis deux mois?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il y a longtemps que nous tentons de rencontrer les hauts fonctionnaires de l'Ontario, mais ils remettent toujours l'affaire à plus tard parce que, évidemment, ils savent que leurs données sont fausses.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires et le ministre de l'Ontario n'ont pas essayé de retarder les rencontres. Ils ont tenté de les provoquer. Puis-je poser une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Avant que le député pose une autre question, je voudrais dire que j'avais raison tout à l'heure, comme l'indique la réponse donnée. La question de l'honorable député était litigieuse. Le ministre a répondu par un argument. Je demanderais à l'honorable représentant de poser une question et non de défendre son point de vue.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas commencer un débat. Puis-je poser une autre question? Est-il vrai que depuis décembre les fonctionnaires savent et admettent en privé que les chiffres du gouvernement de l'Ontario sont plus exacts que ceux du gouvernement fédéral et qu'ils essaient de le cacher depuis deux mois?

L'hon. M. Benson: Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Hees: La réponse est oui, monsieur l'Orateur. Le ministre ferait mieux de communiquer avec les fonctionnaires de l'Ontario et les siens, afin de savoir ce qui se passe.

M. l'Orateur: Ces remarques mettront fin au débat, je vous prie.

L'hon. M. Hees: Je crois que le ministre ferait mieux d'entrer en contact avec ses gars, afin d'apprendre ce qui se passe.

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Churchill a une question très importante à poser.

LA DÉFENSE NATIONALE

LE CANTONNEMENT D'UNITÉS CANADIENNES DANS L'ARCTIQUE

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Défense nationale une question qui se rattache, d'après moi, à toute question précédente

concernant la défense du continent nord-américain. Étant donné qu'on songerait à établir des unités des forces armées canadiennes qui seraient stationnées sur plusieurs de nos îles arctiques, le ministre est-il en mesure de donner des précisions à la Chambre ou ferait-il une déclaration bientôt à l'appel des motions?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, à mon avis, ces rapports sont prématurés.

Une voix: Mais exacts.

M. Danson: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos d'une réponse antérieure après laquelle je n'ai pas obtenu la parole. Mon objection concerne tous les députés qui se trouvent plus près de l'hôtel Skyline que de Votre Honneur. Lorsqu'une question est jugée irrecevable, le micro est débranché et à ce bout-ci de la Chambre nous n'entendons pas les propos échangés. Ainsi, nous n'avons pu entendre 90 p. 100 des remarques de l'honorable représentant de Prince-Edward-Hastings.

L'hon. M. Hees: Le député a beaucoup perdu.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Simpson: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Même si, au dire du ministre de la défense nationale, les comptes rendus dont j'ai parlé sont prématurés, n'est-il pas vrai que le premier ministre a fait une déclaration hier soir à ce sujet et a dit que ces unités seraient mises sur pied? J'ai entendu la chose ce matin à la radio.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Inutile de dire que la question supplémentaire du député n'est pas réglementaire. Il ne peut demander à un ministre de confirmer ou de nier une déclaration présentée sous ce jour.

M. Simpson: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Ma question s'adressait au premier ministre, pas au ministre de la Défense nationale.

M. l'Orateur: Le député cherche simplement à faire confirmer ou infirmer une déclaration. Même si la question s'adresse au premier ministre, elle est tout autant irrecevable.

LES PROJETS DE MANŒUVRES DANS L'ARCTIQUE

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.